**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 93 (1967)

**Heft:** 23

**Sonstiges** 

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# BULLETIN TECHNIQUE **DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les 15 jours

#### ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) de la Section genevoise de la SIA de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)

et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

## COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève Vice-président: E. d'Okolski, arch. à l Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du «Bulletin technique» Président: D. Bonnard, ing. Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosandey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,

ing.
Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

#### RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua, architecte

Rédaction et Editions de la S.A. du «Bulletin technique»

Tirés à part, renseignements Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

#### ABONNEMENTS

l an	Suisse Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	» » 33.—		
Prix du numéro	» » 2.—	>>	» 2.50

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande »  $N^{\circ}$  10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expéditi La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne expédition, etc., à : Împrimerie

#### ANNONCES

Idi	n des	annonces.				S .		
1/1	page						Fr.	423
1/2							>>	220.—
1/4	>>						>>	112.—

» 57.-

Adresse: Annonces Suisses S.A. Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

# SOMMAIRE

Les équipements des tunnels routiers. Les tunnels de Glion de l'autoroute du Léman, par Paul Meystre, ingénieur diplômé EPUL, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils SA.

Bibliographie. — Union internationale des architectes (UIA)

Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

# LES ÉQUIPEMENTS DES TUNNELS ROUTIERS

# LES TUNNELS DE GLION DE L'AUTOROUTE DU LÉMAN

par PAUL MEYSTRE, ingénieur diplômé EPUL, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils SA.

# 1. Introduction

Pendant très longtemps — depuis le début de l'ère des chemins de fer — les problèmes de tunnels ne concernaient pratiquement que ceux destinés aux voies ferrées. Il s'est agi surtout de techniques touchant le génie civil et où les questions relatives à l'équipement étaient de minime importance. En effet, la traversée de tunnels de chemins de fer par des convois électrifiés n'exige, de façon générale, que des équipements limités.

Le développement de la circulation routière et plus particulièrement des autoroutes entraîne la construction de nombreux ouvrages d'art et en particulier d'importants tunnels routiers. Les problèmes que pose la circulation routière pour ceux-ci résultent des différences fondamentales qui différencient le trafic routier et l'exploitation ferroviaire. Le tunnel routier traversé par des véhicules indépendants, avec des conducteurs différents par leur formation, leurs aptitudes, leur âge, leur caractère, sans régimes et allure imposés (si ce n'est la valeur maximale de la vitesse) est à l'origine de sujétions sévères concernant la sécurité et le trafic et qui vont se traduire sur la conception de l'équipement. La haute densité du trafic à atteindre exige, elle aussi, pour le conducteur, la possibilité d'une perception visuelle satisfaisante, quel que soit l'emplacement dans l'ouvrage et le moment de la journée.

Les véhicules motorisés actuels, générateurs de gaz et de fumées, qui rapidement rendent l'atmosphère inadmissible pour l'individu, que ce soit par les risques pour sa santé (CO) ou par l'abaissement inadmissible de la perception visuelle du milieu (fumées), joueront un rôle déterminant pour les questions de ventilation, par exemple.

Les autoroutes ont leur raison d'être dans la nécessité d'assurer des trafics extrêmement élevés. Il ne peut donc être question de tolérer sur leur parcours des zones prétéritées qui fatalement réduiraient le niveau du trafic de l'ensemble. C'est dire que les ouvrages d'art — et